



Vol et retour de marchandises

Par **camillllllllllllle**, le **22/05/2017** à **15:52**

Bonjour, je ne suis pas fière de moi mais j'ai volé des livres. J'ai sonné et j'ai reconnu les faits, j'ai payé les livres et rempli un papier reconnaissant le vol de ces deux livres. Le vigile m'a poussée à bout et sous la contrainte j'ai avoué que j'avais déjà volé des livres sans me faire prendre (rien n'a été enregistré) du coup il veut que je ramène la marchandise.

Je ne risque pas quelque chose en la ramenant ? Car ils n'ont pas d'autres preuve pour les autres.

Merci

Par **Visiteur**, le **22/05/2017** à **16:09**

Bonjour,

le vigile veut ce qu'il veut; il n'a aucun pouvoir à ce niveau là ! Comme vous dites, sous la contrainte ? Vous avez dit n'importe quoi et vous ne ramenez rien ! Ce n'est pas très moral ok mais bon... Vous risquez peut être plus à le faire ?